



N°19
05/09/2023



Animateurs filières

Céréales à paille

Philippe PENICHOU

FREDON N-A

philippe.penichou@fredon-na.fr

Suppléance : **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Maïs

Valérie LACORRE / **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : **FREDON N-A**

philippe.penichou@fredon-na.fr

Oléagineux

Valérie LACORRE / **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : **FREDON N-A**

philippe.penichou@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre Régionale

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal*

Nouvelle-Aquitaine Grandes

cultures N°X

du JJ/MM/AA »



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [évènements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stades phénologiques** : du stade « Grains laités à grains durs » (BBCH 83-85).
- **Prévoir sa date de récolte**
- **Charbon commun (*Ustilago maydis*)**
- **Dégâts de gibiers**

Ce bulletin sera le dernier de la campagne 2023 pour la filière maïs

Nous remercions les observateurs pour leur participation, leur rigueur et promptitude dans la remise des observations.

Colza

- **Stades phénologiques** : du stade « Semis à Levée » (BBCH 05-10).
- **Suivi des ravageurs** : pose de la cuvette jaune.
- **Petites et grosses altises** : surveillez vos parcelles.
- **Les dégâts de limaces doivent s'anticiper** : risque nul.

➤ **Prévisions météo** (source Météo France - station Limoges Bellegarde)

Semaine très ensoleillée et chaude avec des températures bien au-dessus de la normale (de 9 à 12°C de plus) aussi bien pour les mini que les maxi.

MARDI 05	MERCREDI 06	JEUDI 07	VENDREDI 08	SAMEDI 09	DIMANCHE 10	LUNDI 11
						
20° / 34°	18° / 32°	18° / 35°	17° / 35°	19° / 31°	19° / 31°	19° / 29°
▲ 10 km/h	▶ 10 km/h	▶ 15 km/h	▲ 15 km/h	▼ 10 km/h	▼ 15 km/h	▲ 10 km/h

Maïs

• **Stades phénologiques et observations du réseau**

Les récoltes en maïs ensilage ont démarré. Les jours caniculaires du 20 au 25 août 2023 et cette semaine ont accéléré le dessèchement des maïs.

Sur le territoire Limousin, les maïs sont entre 28 et 36 % de MS pour des semis de mi-avril à mi-mai.



Maïs Kashmir semé le 21 avril 2023 à Nexon
Photo : le 4/09/2023 V.LACORRE - CDA87



Maïs P888 semé le 5 mai 2023 à Nexon
Photo : le 4/09/2023 V.LACORRE - CDA87

• **Prévoir sa date de récolte :**

Le besoin en somme de température pour une récolte ensilage à 32 % de MS varie en fonction de la précocité des variétés :

- **Variétés très précoces** (indices 220 à 240) = **1350 à 1410°C**
- **Variétés précoces** (indices 240 à 280) = **1400 à 1470°C**
- **Variétés demi-précoces** (indices 280 à 310) = **1460 à 1540°C**
- **Variétés demi-tardives** (indices 310 à 330) = **1540 à 1630°C**

Cumul des températures base 6°C au 3 septembre 23

	Semis 17 avril 2023	Semis 8 mai 2023	Semis 29 mai 2023
Uzerche (19)	1763	1592	1415
Boussac (23)	-	1491	1332
La Souterraine (23)	1668	1518	1356
Guéret (23)	1608	1475	1320
Limoges Bell. (87)	1737	1571	1396
Magnac Laval (87)	1746	1588	1422
St Yrieix (87)	1638	1485	1314

Evolution du % de matière sèche (MS) en fonction des conditions météo (températures en base 6) :

- Entre 25 et 30 % MS : besoin de 23 à 25° jour pour 1 point de MS (2 à 4 jours) ;
- Entre 30 et 35 % MS : besoin de 19 à 21° jour pour 1 point de MS (1.5 à 3 jours) ;

Pour gagner 1 point de MS sur la plante entière il faut 24 degrés jours base 6 entre 25 et 30 % de MS et 21 degrés jours au-delà de 30 % de MS c'est-à-dire :

$((\text{Tempé maxi} + \text{Tempé mini}) / 2) - 6$

Chaque éleveur doit vérifier la maturité de ses maïs par les méthodes habituelles (observation des grains, de la plante, grille Arvalis sur l'appréciation du taux de MS plante entière par l'observation des grains...)

La plage optimale de récolte des maïs fourrage se situe entre 32 et 35 % de matière sèche plante entière. La période à laquelle ce stade est atteint est fonction du groupe de précocité de l'hybride cultivé, de sa date de semis et des conditions climatiques.

• Charbon commun (*Ustilago maydis*)

Observations du réseau : sur les parcelles observées, on nous signale la présence de charbon à hauteur de 2 % à Nexon (87).

Eléments de biologie

Les spores d'*Ustilago maydis* sont naturellement présentes dans l'environnement de la culture (terre). Le vent et les conditions séchantes favorisent la diffusion des spores.

La contamination de la plante se fait à partir de portes d'entrée (blessures) dues :

- à des attaques parasitaires, l'oscinie en particulier ;
- à la grêle ;
- à des stress hydriques : les bourgeons axillaires des étages foliaires situés sous l'épi principal sont affectés par des tumeurs ;
- à des phytotoxicités de produits ou d'association de produits phytosanitaires peu sélectifs. Ces associations peuvent détruire les ébauches d'épi primaire, voire secondaire, et entraîner à leur place un développement de tumeurs de charbon commun ;
- à des coups de vent ...

Symptômes

Développement de tumeurs charbonneuses recouvertes d'une enveloppe blanche sur les organes jeunes en croissance : les apex dont les cellules sont en phase de multiplication ; les inflorescences mâles et femelles ; les feuilles, les tiges au niveau des bourgeons axillaires ; les épis. Ci-joint photo V. LACORRE - CDA 87

Sur les épis, des excroissances remplacent les grains, donnant à l'ensemble une allure de grappe. Les tumeurs sont de grosseur variable, de la taille d'une bille à celle d'une balle de tennis.

À maturité, les tumeurs libèrent une poussière noire, les spores.

Incidence sur le rendement

Le charbon commun n'a pas d'influence directe sur le rendement de la partie tige et des feuilles. La présence de tumeurs sur les épis pénalise le rendement grain.

Les tumeurs charbonneuses ne sont pas toxiques pour l'animal (bovin), mais diminuent l'appétence de l'ensilage. La baisse d'appétence sera d'autant plus grande que la présence de charbon commun est importante.

Seul l'emploi de variétés moins sensibles au charbon peut diminuer les effets. Cependant, aucune variété n'est à l'abri d'une contamination, surtout en cas d'accident climatique.



• Dégâts Sangliers, Blaireaux et Ragondins

Sur les parcelles du réseau ainsi que sur d'autres parcelles du territoire Limousin, on nous signale des **dégâts causés par les sangliers, les blaireaux et les ragondins.**

Ce bulletin sera le dernier de la campagne 2023 pour la filière maïs

Nous remercions les observateurs pour leur participation, leur rigueur et promptitude dans la remise des observations.

Colza

Le réseau des parcelles de référence Colza Limousin, pour la campagne 2023-2024, est en cours de mise en place.

• Stades phénologiques et observations du réseau

Sur le territoire Limousin, les semis de colza ont démarré depuis mi-août.

A l'heure actuelle le réseau compte 2 parcelles.

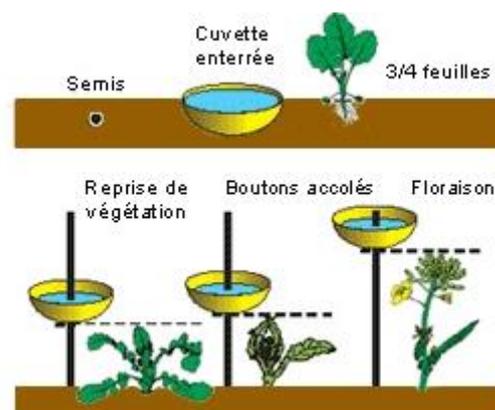
Les colzas du réseau sont au stade « Semis à Levée » - BBCH 05-10.

Sur la parcelle de Nexon, une croute de battance s'est formée suite à l'orage du 25 août qui empêche la levée du colza.

	semis	Variétés	Stade	Limaces (pièges)	Altises piégées (cuvette)	Fréquence (% plantes touchées)			
						Dégâts deTenthrede	Dégâts limaces	Morsures altises	Pucerons verts
23-STt Amand Jartoudeix	20/08/2023	Banquizz	Cotylédons	-	0	0%	0%	0%	0%
87-Nexon	24/08/2023	BRV 703	Semis	-					

• Suivi des ravageurs : mise en place et disposition de la cuvette jaune

- Placez la cuvette dans le colza à 10 m de la bordure dès le semis, si possible à proximité d'un ancien champ de colza.
- Remplissez-la d'eau additionnée de mouillant (type produit à vaisselle).
- Pour capturer les altises, la cuvette est enterrée.
- Pour le charançon du bourgeon terminal à partir d'octobre et les insectes du printemps, la cuvette doit être remontée en cours de culture et son fond toujours positionné juste au-dessus de la végétation.
- La pose de plusieurs pièges est conseillée sur une parcelle.



• Petites et grosses altises

Rappel des dégâts : morsures sur cotylédons et jeunes feuilles, entraînant une réduction de la surface foliaire.



Petite altise, avec l'avancée des dates de semis, la vigilance doit être accrue vis-à-vis de ce ravageur actif l'été (photo Terres Inovia).



Grosse altise (altise d'hiver adulte), des arrivées échelonnées sont possibles (photo Terres Inovia).

Observations du réseau : cette semaine, pas de signalement.



Méthodes alternatives :

Il est également impératif de **ne pas détruire les repousses de colza dans les parcelles environnantes** pendant la levée des colzas afin de limiter les déplacements de ce ravageur des repousses vers les colzas en cours de levée.

Période de risque : de la levée à 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 présentant des morsures sans dépasser 1/4 de la surface végétative.

Evaluation du risque – Altises

Surveillez vos parcelles dès la levée afin de détecter la présence d'altises et de vérifier l'accumulation de morsures. Nous sommes actuellement dans la période à risque, les conditions climatiques actuelles étant favorables et particulièrement pour les colzas qui ont des difficultés à lever.

• Les dégâts de limaces doivent s'anticiper

C'est au moment de la levée que le colza est le plus vulnérable. Une simple averse de pluie, si le temps reste couvert, peut déclencher une activité des limaces et permettre des déplacements en surface du sol au plus mauvais moment.

Seule une bonne connaissance de l'historique des parcelles et des observations régulièrement réalisées en périodes à priori favorables à l'activité des limaces permet de se faire une idée du niveau de risque lié à une parcelle.

Les limaces les plus nuisibles sont les limaces grises (ou loches) et les limaces noires (ou horticoles).

Les limaces grises (photo de gauche) : 40 à 50 mm de long. Couleur variant du beige au brun, mouchetée de fines taches sombres. 1 à 2 générations par an (voire plus), ponte de 300 œufs et espérance de vie de 9 à 13 mois.

Les limaces noires (photo de droite) : 30 à 40 mm de long. Couleur bleu-noire. Face ventrale jaune orange ou blanchâtre. Présence sur chaque côté du corps d'une bande latérale sombre. Son activité est moins superficielle que celle de la limace grise. 1 à 2 générations par an, ponte 150 à 200 œufs et espérance de vie de 7 à 12 mois.



Observations du réseau : cette semaine, pas de signalement.

Période de risque : de la levée (particulièrement sensible au ravageur) jusqu'au stade 3 feuilles.

Attention, la présence de limaces est très liée à l'historique parcelle mais aussi aux conditions climatiques.

Leviers disponibles pour anticiper et réduire les risques :

Pour lutter contre les limaces, il faut considérer que l'on dispose d'un ensemble de moyens permettant de diminuer ou de réguler les populations.

- Travailler le sol : tout travail du sol peut s'avérer bénéfique pour lutter contre les limaces. Avec le travail superficiel, on perturbe l'horizon où se trouve la majorité des populations.
- Eviter les mottes, sinon rouler
- En situation à risque, semer tôt : sur colza, les semis tardifs sont généralement les plus exposés car plus il faut de temps à un colza pour atteindre son stade limite de sensibilité (3-4 feuilles), plus le risque d'attaque grave est important. En situation à risque, il est donc conseillé de semer en début de date optimale. Si une attaque de limaces provoquait des dégâts sur des semis précoces, il est toujours possible de ressemer.
- Pour préserver les insectes prédateurs de limaces, n'employer les molluscicides que si nécessaire.

Analyser le risque lié à la parcelle :

grille de risque ACTA		Notes	Entrer votre note ici
Historique Umace N-1	Beaucoup de limaces	4	
	Quelques limaces	2	
	Absence de limace	0	
Sol	Argileux	5	
	Limono-argileux	4	
	Argilo-calcaire	4	
	Limoneux	2	
	Limono-sableux/Champagne crayeuse	1	
	Sableux	0	
Précédent	Colza	6	
	Céréales d'hiver	4	
	Cultures de printemps	1	
	Pluri-annuelles (prairies, jachères...)	5	
Interculture	Déchaumage après récolte + labour	0	
	Labour sans déchaumage après récolte	2	
	Déchaumage après récolte	1	
	Déchaumage mais pas après récolte	2	
	Absence de travail du sol	4	
Végétation pendant l'interculture	Très développé	4	
	Peu développée	2	
	Rare	0	
Préparation lit de semences	Grossière	4	
	Intermédiaire	2	
	Fine	0	
Date de semis Céréales / colza	Semis précoce	1	
	Semis normal	2	
	Semis tardif	4	
		Somme des notes de votre parcelle	

= Niveau de risque **0** FAIBLE **18** MOYEN **23** FORT **+28**

Analyser le risqué lié à l'année : surveiller les limaces avant, pendant et après la levée.

En période humide ou de pluies en interculture, vérifier la présence des limaces pendant l'interculture et avant le semis. Attention car des dégâts sont possibles dans le sol avant émergence des plantules. Il est important de diagnostiquer le risque en amont de la levée notamment en parcelle à risque fort à très fort pour prévenir des attaques avant la levée du colza.

Comment observer si les limaces sont actives ?

Regarder directement si les limaces sont actives sur le sol humide en surface, avant qu'il ne fasse trop jour.

Le piégeage est la solution la plus efficace car elle permet, dans le même temps, de dénombrer les limaces. Il suffit de disposer un abri sur la surface du sol (carton plastifié, tuile, soucoupe plastique, planche, etc.)

Sur colza, en été, les limaces peuvent être présentes, enfoncées dans un sol encore trop sec en profondeur, et non détectées par piégeage même sur sol ré-humidifié en surface. Des reprises d'activités échelonnées peuvent être observées.

Sur le plan quantitatif, la simple présence d'une ou de quelques limaces sous un piège peut traduire un risque important.

Il faut cependant prendre quelques précautions :

- avant la pose des pièges, les humidifier à saturation par un trempage préalable ;
- poser les pièges la veille du relevé, de préférence en soirée pour éviter le dessèchement qui se produit dans la journée, face aluminium visible au-dessus du piège ;
- ne pas déposer d'appâts ;
- relever les pièges le lendemain matin avant la chaleur.



Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas vraiment de seuil de risque pour les limaces. Le colza est une culture très sensible car la section de l'hypocotyle à la levée est irrémédiable. A ce stade du colza, il n'y a aucune compensation possible.

A partir de 3-4 feuilles, le colza entre dans une dynamique de pousse plus intense, le risque devient faible.

Relevez plusieurs fois par semaine le piège pour y dénombrer la présence de limaces. **Entre 2 observations, c'est l'augmentation significative du nombre d'individus sous les pièges qui permet d'alerter sur le niveau de risque.** Selon les sources et le stade de la culture, on peut éventuellement considérer que le seuil indicatif de risque est atteint en présence de 5 à 16 limaces par m² de pièges.

L'évolution notable des dégâts sur plantes est également un indicateur précieux.

L'intérêt d'une intervention s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.

Evaluation du risque – limaces

Risque nul.

Prochain bulletin : 12 septembre 2023

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle Aquitaine, les Chambres d'Agriculture 23 et 87, EPLEFPA St Yrieix La Perche, LEGTPA Ahun, OCEALIA, AGRICENTRE DUMAS, Sébastien PINTHON (agriculteur).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité ".